



MINISTÈRE DES SPORTS

DIRECTION RÉGIONALE ET DÉPARTEMENTALE DE LA JEUNESSE,
DES SPORTS ET DE LA COHÉSION SOCIALE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

**CERTIFICAT D'APTITUDE A L'EXERCICE DE LA PROFESSION
DE MAÎTRE-NAGEUR SAUVETEUR**

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 23 octobre 2015 relatif au certificat d'aptitude à l'exercice de la profession de maître-nageur sauveteur, la directrice régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale certifie que :

Monsieur Pierre LAURENCIN titulaire du BEESAN n° 31.89.0145

délivré le 27/06/1989 à Toulouse par la Direction régionale de la jeunesse et des sports,

a participé à la session du 20 au 22 novembre 2019, organisée par A L'EAU MNS

Monsieur Pierre LAURENCIN présente des garanties suffisantes en matière de sauvetage aquatique et de sécurité des publics et est autorisé (e) à exercer la profession de maître-nageur-sauveteur pour une durée de cinq ans à compter du 1^{er} JANVIER 2020.

Fait à Lyon, le 22 novembre 2019

P/La Directrice régionale et départementale
L'Adjoint au chef de pôle
Chef du pôle des Métiers du Sport et de l'Animation



Direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRDJSCS)
Siège : 245 rue Garibaldi - 69422 Lyon cedex 03 - Standard : 04 78 60 40 40
Site Clermont-Ferrand : Cité administrative, 2 rue Pélissier - 63034 Clermont-Ferrand cedex 1
Site Rhône : 33 rue Moncey - 69421 Lyon cedex 03
www.auvergne-rhone-alpes.drdjcs.gouv.fr